VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIARE

Cottage Double

4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperline

JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913

À MIDI

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tuteur Dotif, vs. Joseph Martin.

No. 103,690 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE — Bureau 806 rue Perdido — Le 24 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour siégeante le 5 mars 1913, et jugement signé en cour siégeante le 11 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une parcelle de terre, etc., située dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 197, borné par les rues Magasin, Upperline, Lyon et Constance, mesurant 35 pieds de face à la rue Magasin la même largeur en arrière, 105 pieds à pouces et 7 lignes sur la ligne de la rue Upperline et 107 pieds 2 pouces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magasin, et, est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moitié du terrain 13, comme cela apparaît dans l'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,626 du dossier de cette honorable cour. Les améliorations sont connues comme Nos. 4858 et 4860 rue Magasin, contenant quatre chambres de chaque côté, etc.

Termes et Conditions — La moitié comptant. La solde s'il y en a, dans un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913 et payer pour l'acte de vente devant Lewis A. Martinet, notaire, 10 pour cent déposé au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

JAMES CLARK HENRIQUES, Avocat.
mars8,9,16,23,30av6

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C — NO. 102,480 — MME J. FAHEY ET ALS VS. STEPHEN FAHEY ET ALS.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No. 102,480, dans l'affaire intitulée Mme J. Fahey et als vs. Stephen Fahey et al, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 13 février 1913 et signé le 19 février 1913 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 avril 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyra, Cleveland (anciennement Gasquet), Broad et White; le dit terrain étant situé dans une subdivision du sus-dit Ilet, laquelle dite subdivision est désigné par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé devant W. J. Castell, notaire, le 22 juillet 1882, borné par les rues Palmyra, White, Cleveland (anciennement Gasquet) et Jane Alley; d'après lequel croquis le dit terrain est désigné par le numéro un forme l'encoignure de la rue Palmyra et Jane Alley, et mesure vingt cinq pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Palmyra, sur cent pieds de profondeur et face à Jane Alley, et vingt cinq pieds, quatre pouces de largeur dans le fond. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, contenant deux chambres et une cuisine et portant le numéro 2737 rue Palmyra.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le solde s'il y en a, en un, ou un et deux ans, représenté par billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les prix des certificats devant être payés par l'acquéreur; les taxes pour l'année 1912 devant être assumées par l'acquéreur en sus et en plus du prix d'adjudication, et les loyers devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date où l'acte de vente sera signé et passé devant Allen R. Beary, notaire. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat en argent ou par certificat de banque payable à vue.

GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demanderesse.
ALBERT GUILBAULT,
Avocat pour le défendeur.
E. P. FOLEY,
Curateur Ad. Hoc.
mars2,9,16,23,30av1v13

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS, ATTENTION!

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos. 705-707 rue Eléonore.

Succession de Frank Franzello — No. 105,471 — Division C — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 901 rue Gravier.—MARDI, le 8 avril 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 mars 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Constance, Magasin, Eléonore et avenue Nashville, désigné comme terrain No. 16 et mesure 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, étant le terrain le plus près de l'encoignure de la rue Constance, d'après le plan par W. B. Krumbhaar, architecte. Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 705-07 rue Eléonore, contenant cinq chambres, chambre à bain, alcoves et égout de chaque côté.

Conditions—Un-demi ou plus comptant, le solde s'il y en a, représenté par billet de l'acquéreur payable en un an après la date, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, devant porter un intérêt à un taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir le pacte de non aliénendo, le droit de rejeter, l'évaluation 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son offre toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1913, et les loyers devant être collectés par et appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente qui devra être passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de l'adjudication qui sera un acompte du prix d'achat. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, laquelle propriété foncière est décrite ci-dessus.
mars8,9,16,23,30av6,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour spéculateur.

Cottage double—Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Succession de Loretta Gorman, épouse décédée de Frank J. Hazard, et de Frank J. Hazard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — No. 102,784 — DIVISION C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 901 rue Gravier—JEUDI, 17 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 19 février 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite sera vendue à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Liberty, Howard et Chemin Félicité, et désigné comme terrain No. 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 30 mars 1853, et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire, comme plan No. — du livre de plans No. un. Le dit plan No. 8 mesure 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

La dite propriété étant désignée par le No. municipal 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore, contenant 4 chambres, cuisine et hangar de chaque côté.

Conditions—Comptant, avec l'assomption par l'acquéreur en plus et en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes pour l'année 1913. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte de vente soit passé. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.
mars13,16,23,30av6,13,17

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Effets mobiliers.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, MARDI, le 8 avril 1913, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1913 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'interdiction de Henry Paulsen, No. 102,631, sur les lieux 542 avenue Napoléon, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Un lot d'effets mobiliers, comprenant salon, ameublements de chambres à coucher, tapis, chaises, machine à coudre, serviettes, draps et bijoux suivant l'inventaire.

Condition—Comptant.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
mars26,30av6,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX BONS TERRAINS À BATIR

À l'angle des rues Delachaise et Willow

ET

Cottage Simple Sur les Terrains en Arrière

NO. 3425 RUE WILLOW

Interdiction d'Alphonse Chaumette.

No. 101,043 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI le 3 Avril 1913 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, sera vendue, à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 février 1913 de l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Delachaise, Claiborne, Willow et avenue Louisiana, désignés par les Nos. vingt et un et vingt-deux sur un croquis fait par George De Armas, voyer, daté le 13 janvier 1904, annexé à un acte passé devant Benjamin Cry, notaire dans et pour cette Paroisse, le 10 Mars 1905. Les dits terrains mesurant, d'après le dit croquis, chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt trois (123) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. vingt-deux forme l'angle des rues Willow et Delachaise, ainsi que les droits éventuels de la propriété entière du prix d'un terrain neuvre douze (12) pieds devant les dits terrains, et servant mitoyennement avec d'autres terrains dans l'Ilet faisant face à la rue Delachaise et qui doit revenir en propriété entière au dit Alphonse Chaumette interdit, quand la rue Delachaise sera officiellement ouverte par la ville de la Nouvelle Orléans.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant cinq chambres, bâtisses et etc., sur l'arrière des terrains désignés par le No. 3425 rue Willow.

CONDITIONS: Comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant ALPHONSE J. CUNEO, Notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. ROUSSER, Avocat.
Mars 2-9-16-23-30 avril 3

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry L. Norris — No. 101,359 — Cour Civile de District, Division C — Terres de valeur dans la Paroisse Iberie — À l'encan, JEUDI, 10 avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

PAR STERN & GUMBEL, LTD. — Leonard L. Stern, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la sus-dite date, en vertu d'un ordre signé le 6 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Le sud-est quarter du nord-ouest quarter, terrain marécageux, de la section No. 11 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 Est, dans le territoire du district nord-ouest, contenant 40 et 40/100 acres, d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

2. La demie ouest du quartier nord-ouest de la section No. 36 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 est, dans le territoire du district sud-ouest, contenant 80 acres d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devra assumer toutes les taxes de l'année 1913 en sus et en plus du prix d'adjudication et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

STAFFORD & ROBINSON, Avocats.
mars9,16,23,30av6,13

Par ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Catherine Vogel et al. vs. Karl Thomas et al — No. 105,036 — Cour Civile de District — Division E.

Etant une partie des biens-fonds laissés par Catherine Thomas Sitt.

Il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières dans l'après-midi de jeudi le 17 avril 1913.

DES PROPRIETES DE CHOIX DU SIXIEME DISTRICT DANS LE QUARTIER RESIDENTIEL.

No. 2511 rue Carondelet, coin de la rue Foucher.

Maison double confortable, à deux étages — Large galerie devant, corridor de réception, salon, grande salle à manger, office, cuisine. 2d Etage — Trois grandes chambres à coucher, chambre à bain moderne, bâtisse en arrière à deux étages joint par une allée, avec deux chambres à coucher, garage, etc.

No. 2527 rue Carondelet.

Cottage simple adjacent — Corridor, salon, chambre d'habitation (sitting room), salle à manger, deux chambres à coucher, chambre à bain, bâtisse en arrière à deux étages avec cuisine et deux chambres à coucher.

No. 1108 rue Peniston.

Maison à deux étages avec quatre chambres sur l'arrière du terrain; entrepôt et écurie sur le côté; passage pour voitures, et jardin.

En vertu de et conformément à un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 14 février 1913 et signé par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans l'après-midi de JEUDI, 17 avril 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans l'Ilet No. 428 du Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Delachaise et Baronne, et désigné par la lettre A. Le dit terrain forme l'angle des rues Foucher et Carondelet, et mesure 37' 3" de face à la rue Carondelet, la même largeur dans le fond, sur 190' de profondeur entre lignes parallèles, suivant le croquis par Uncas Lewis, député voyer, daté le 24 février 1913.

3. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans cette ville, dans ce qui s'appelle communément Faubourg St. Joseph, dans l'Ilet No. 22 du dit Faubourg, et maintenant par le No. 373, Plan de Ville, compris dans les rues Brytania, Peniston, General Taylor et Pitt, mesurant 33' de face à la rue Peniston, sur 107' 11" 5" de profondeur entre lignes parallèles, et située à une distance de 39' de l'encoignure des rues Brytanée et Peniston, acquis par Josef Sitt de Jno. H. Keller, devant W. D. Seymour, notaire, le 26 janvier 1884.

TERMES ET CONDITIONS — Un tiers ou plus, du prix d'achat devra être payé comptant, et la balance du dit achat devant être représentée par billets hypothécaires, portant sept (7) pour cent d'intérêt, devenant dus dans un et deux ans à partir de la date d'adjudication, et portant une hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et une provision de dix (10) pour cent. Les frais d'avocat sur les dits billets, si non payés lorsqu'ils seront dus, et si les dits billets sont placés dans les mains d'un avocat pour être collectés, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix (10) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra payer l'acte de vente devant Philip Gensler, Jr., notaire.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARTZ et DUFOUR & DUFOUR, Avocats.
mars16,23,30av6,13,17

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. Emile Reimann et Ernest Edward Reimann vs. M. et Mme Gabriel V. Degruy.

PREMIER COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,379 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano, un mobilier de salon (5 pièces), une table de centre, 2 petites tables, 4 tableaux, un miroir, une toilette, une armoire, une berceuse d'osier, une toilette, une berceuse, un lavabo, une armoire, une armoire à glace, une toilette, un lavabo, un réfrigérateur, 5 chaises, 2 buffets, 3 tableaux, une armoire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

K. V. RICHARD,
Avocat pour le demandeur.
mars19,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. Sophie Gastauer vs. Geo. Gastauer. — No. 92,605 Cour Civile de District, Division B.

Au plus offrant enchérisseur. Contenu d'une maison garnie 2710 à l'angle des rues Sud Claiborne et Quatrième.

A l'encan lundi, le 31 mars 1913, à 11 heures a.m., sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 3 mars 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot d'effets mobilier.

Conditions—Comptant.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
Smars30,23,30,31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

V. Graffato vs. John Graffagnini.

PREMIER COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 56,928 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division-B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National," No. 530430, No. 7, deux balances pour comptoir, une grande caisse à beurre, un lot de bocaux en verre, deux caisses, un lot de cigars et tabac, un lot d'épiceries assorties, un lot de barilles galvanisés, un lot de balais, un lot de bois gras, une plate-forme pour balance, un réservoir à huile, un baril d'huile pour cuire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

K. V. RICHARD,
Avocat pour le demandeur.
mars19,23,29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le septième District, rue Holly Grove, dans le carré des rues Hamilton, Pear et Benton.

Solomon Brisach vs. Mme Blanche Lehman, épouse de Max Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,722 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 211, autrefois No. 122-B, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Pear ou Nimrod-ville et Benton, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 21 décembre 1912, annexé à un acte de vente passé devant Chas. Schneidau, notaire, le 21 janvier 1913, commençant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Holly Grove, et Pear, et mesurant trente pieds de face sur la rue Holly Grove, sur cent vingt pieds de profondeur, entre les rues étroites et parallèles, et trente pieds de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ARTHUR B. LEWIS,
Avocat pour le demandeur.
mars21,28av4,11,18,25mai1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District, portant les Nos. Municipaux 1291 et 1293 rue S. Rampart, entre Clio et Erato.

Emile L. Schlieder vs. Mme Emma L. Connell, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,[illegible] — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre, situé, étendue et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hercules maintenant Rampart, Clio, White ou Saratoga et Erato, désigné par le No. [illegible] sur un croquis de mesure et autres renseignements à un acte passé devant Jules W. Hyneditone, ancien notaire, le 25 avril 1856. Le dit terrain No. [illegible] forme l'angle des rues Hercules maintenant Rampart et Clio et mesure vingt cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Hercules maintenant Rampart, sur un profondeur d'environ vingt deux sept pieds, un pouce et cinq lignes et fait face à la rue Clio. Avec toute parcelle de terre jouxte de l'autre arrière du terrain No. [illegible] en sus formant l'angles des rues White ou Saratoga et Clio, dans le dit Ilet et mesurant ensemble de terre mesurant à peu près trente pieds, six pouces de face à la rue Clio sur à peu près trente pieds de profondeur adjacent le dit terrain No. [illegible] dans le fond. Avec tous les privilèges et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

J. P. ST LEIVAN, A. LANDRY et E. M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
mars21,28av4,11,18,25mai1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 60'x127.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie B. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, étendue et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Bourgogne, désigné comme Ilet No. 279, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds six pouces et trois lignes, entre lignes égales avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,11,18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

L. Ventes importantes par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Security Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

II. D'un lot et améliorations, etc., à être offert séparément des propriétés ci-dessus mentionnées dans le même district sur la rue Diana dans l'Ilet Newton et Brooklyn et River autrefois Jefferson comme septièmement décrit dans l'affaire de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. [illegible] — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans [illegible] ci-dessus mentionné. Je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le jeudi, avril 24 1913, à midi, de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans autrefois carré No. 47 actuellement No. 184, borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton désigné comme lot No. 6 lequel mesure cinquante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le dit Ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Segliers et Fils Voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, date du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, six pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitié la plus proche de la rue Diana du lot original No. cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé par devant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Aliénations, livre 207, folio 96.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans dans ledit Ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Meyler, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de la paroisse d'Orléans, registre 215, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, constituant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Sept. Un certain lot de terrain situé dans le cinquième district de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, River autrefois Jefferson, Brooklyn autrefois Madison, et Diana autrefois Decatur formant la moitié la plus proche du fleuve, du lot No. 6, dans le carré No. 184 et mesurant trente pieds de face à la rue Diana sur cent quatre vingt pieds de profondeur acquis par la Security Brewing Company de la succession de E. Bibbins et suivant acte devant William Benaudin, notaire, le 26 mars 1912, enregistré au bureau des aliénations, registre 248, folio 157.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

LEJEUNE & GLEASON,
Avocats pour les receveurs.

Même Remarquer l'annonce dans une partie du journal de même date dans laquelle la manufacture de la Security Brewing Company sera offerte en vente à la même date que cette ci-dessus mentionnée.
mars21,28av4,11,18,25

Succession de Roger W. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,552 — Division A — Attendu que Albert L. Stewart, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Roger W. Richardson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

LYLE SAXON, Avocat.
mars—20,24,2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de licences de ville et d'état pour 1913.

A. Grossman's Son vs. Steven Di Bartolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,944 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 7 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

À la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier:

1. 1 licence de ville pour buvette de 1913 pour $365 pour noirs.

2. 1 licence d'état pour buvette de 1913 de $300 pour noirs.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHNSON & FERNANDEZ,
Avocats pour le demandeur.
mars28av2,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés de valeur du Cinquième et Premier District.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., et toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés premièrement, secondement, troisièmement et quatrièmement décrites ainsi que toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres sur les dites quatre propriétés, ou dans les bâtisses qui s'y trouvent, le tout consistant de l'entière usine de la Security Brewing Cmopany, devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière. Avec la servitude ou droit de voie pour une conduite d'eau s'étendant du Mississippi jusqu'à l'usine de la dite compagnie, sous et à travers la partie de terre ci-dessous cinquièmement décrite.

Le tout devant être vendu en bloc constituant l'entière usine de la SECURITY BREWING COMPANY

dans l'affaire du Commercial Germania Trust and Savings Bank, Trustee, vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. La moitié d'un certain carré d'Ilet situé dans